

## Priorités de l'État régional pour les ressources du genevois français

Le 25 septembre 2018 les préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie sous l'égide du SGAR Auvergne Rhône Alpes, décident d'organiser une action coordonnée des services de l'État pour les territoires français du bassin genevois. Dans ce secteur, en forts et rapides développements démographique et urbain, la priorité de l'État régional est de préserver les ressources territoriales qui fondent les avantages comparatifs du genevois à court terme et sa résilience à long terme. Un travail d'expertises croisées a fait identifier et retenir 9 potentiels assurant la force originale de ce territoire et 5 sujets de coopération prioritaires avec la Suisse. Les services de l'État, chacun dans son cadre d'actions, définissent des modalités d'interventions pour atteindre cet objectif commun.

**La production agricole du genevois français, avec le lait comme produit-phare, est plus soutenue qu'ailleurs en France**

**Afin de développer ce potentiel franco-genevois, l'État propose :**

**D'initier ou de renforcer des actions opérationnelles :**

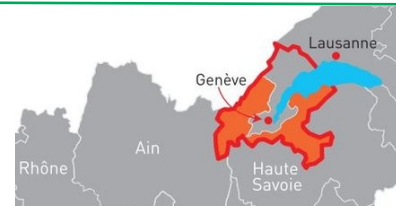
- Diplomatie : portage des enjeux français ; cohérence / politiques suisses et européennes ;
- Accompagnement des acteurs : fort lien avec le acteurs de la filière agricole agro-alimentaire ;
- Financements : accompagnement des agriculteurs en difficulté (baisse du prix du lait..) ; soutien à la reprise des exploitations notamment lors du départ à la retraite ;
- Planification : prise en compte des besoins spécifiques des agriculteurs pour leurs bâtiments d'exploitation et leur logement

**De mettre en action et coordonner les politiques de l'État existantes :**

- Conseil en matière de planification ;
- Étude réalisée par le Grand Genève sur les produits laitiers de la zone franche de Haute-Savoie et de l'Ain ;
- Préservation des espaces agricoles et des espaces naturels / capacité à utiliser le tissu déjà urbanisé pour la réponse aux besoins en logement et économiques ;
- Stratégies foncières des collectivités / rôle de la S.A.F.E.R. et des E.P.F. ;
- Politique de la Région : contrats régionaux d'objectifs de filière ;
- Politiques A.O.C., qualité de la production, contrôle ;
- Formation, recherche, enseignement.

**De proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre :**

- Promotion des produits et valorisation de leur qualité ;
- Mise en relation des acteurs de la chaîne de production laitière (cluster) ;
- Mise en relation des acteurs intervenant dans la chaîne de production avec les collectivités, les industriels, les distributeurs, des instituts de recherche.



**Les fondamentaux de l'action de l'État**

*Une agriculture saine, vivante, rentable et contribuant aux politiques de santé publique*

**Ce qui est à préserver :**

- Élevages bovins d'alpage
- Production laitière locale
- Labels suisses et français liés aux chartes de production agricole (swissness)
- A.O.C. Reblochon
- Droits douaniers préférentiels liés à la zone franche



Source: <https://www.facebook.com/savoie.libre.suisse/posts/lait-des-paysans-de-la-zone-franche-le-lait-du-genevois-savoysard>

Fiche potentiels

Fiche coopérations

Fiche méthodes

**9 potentiels du franco-genevois identifiés et qualifiés par l'étude**

Culture de la protection de l'eau

Grande richesse écologique

**Production agricole**

Activité de santé

Patrimoines ruraux de montagne

Industrie du décolletage

Formation professionnelle et Campus des métiers

Politique d'amélioration de l'air

Potentiel d'énergies à faible émission de CO2



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

